

# La sous-préfecture attend plus de précisions

**Le 30 juin prochain, le sort de la base aérienne sera scellé. Visiblement, il reste beaucoup de travail aux porteurs de projets.**

**L**A situation évolue. Depuis quelques semaines, les travaux du comité de site sont couplés à ceux d'une équipe projet, constituée de techniciens chargés d'analyser les projets de reconversion. A cette nouvelle entité, un comité restreint de quinze membres doit rendre son avis avant de statuer.

Lundi après-midi, les choses ont un peu avancé. La commune de Courcy a enfin levé le voile sur son projet, chiffres à l'appui. Comme pour répondre à celui mis en avant par l'association Clostermann, au mois de décembre.

Désormais, le comité de site et son équipe projet auront à trancher entre huit porteurs de projets qui ont d'ores et déjà été auditionnés : Vinci Construction, Clostermann, Krief Group, la chambre de commerce et d'industrie de Reims-Epernay, la FDSEA, le Cnam, Enertrag et Geci Aviation.

« Ces projets nécessitent un



**Que va devenir la BA 112 ? Le comité de site et son équipe projet auront à trancher entre huit porteurs de projets.**

*complément d'études. Il convient d'analyser avec la plus grande précision leur comptabilité les uns avec les autres et de faire ressortir, le cas échéant leurs incompatibilités avec le site et son environnement. A cette fin, les porteurs de projets ont été invités à se concerter les uns avec les autres. L'équipe projet s'assurera de la qualité de cette indispensable confrontation des projets, de même qu'elle veillera à une production rapide des compléments d'études demandés, dans la mesure où certaines propositions relèvent encore plutôt,*

*pour le moment, du concept d'aménagement que du projet concret », souligne un communiqué de la préfecture.*

## **Avions ou pas ?**

La présence d'un aéroportuaire, de quelque nature qu'il soit, est également toujours en débat. A travers les différents projets présentés, mais aussi à la table des négociations du comité de site.

« La direction générale de l'aviation civile (DGAC) a, par ailleurs, présenté une communication sur l'étude qu'elle conduit, en vue d'apporter aux élus une

aide à la décision pour l'accueil éventuel d'une activité d'aviation d'affaires sur le site de la base. Cette étude, achevée en mars 2011, présente une approche technique comparative globale

entre les trois plateformes de Vatry, Prunay et la Base aérienne. Elle complète les éléments d'ordre économique fournis également ce jour par la chambre de commerce et d'industrie », reprend

le communiqué. Les différents acteurs vont-ils arriver à un accord, la préfecture le souhaite en tout cas. Un vœu pieux ?

Thomas DUPRAT

## **« Vacarmes » invitée aux négociations**

Visiblement, la lecture par deux membres du comité de site d'un communiqué de l'association « Vacarmes », en préambule à la réunion, a porté ses fruits pour les militants. En effet, les interventions successives de Jean-Claude Thomas, député UMP, et de Sabrina Ghallal, conseillère générale socia-

liste, ont fait mouche. A l'issue de la réunion, durant laquelle la commune de Courcy n'a pas manqué de présenter son projet pour tenter de proposer une alternative à l'aéroportuaire, la préfecture a décidé, lors de la prochaine réunion de comité, d'inviter les membres de cette association.